

La séance est ouverte à 18 h 13 en présence de :

Représentants de la ville : Tania Assouline, Adjointe à la démocratie locale, Sylvie Baste, Responsable du service démocratie participative, Emmanuelle Roggeri, Chargée de démocratie participative

Représentants des Conseils de quartier : Pierre-Jean Pagès (Les Ruffins); Sylvie Ricouard (Le Morillon); Jean-René Bonnet (Villiers Barbusse); Frédéric Marion (Branly-Boissière); Marisol Corral (Paul Signac-Mur-à-pêches); Claire Prost (Paul Signac-Mur-à-pêches); Francis Proust (Centre-ville);

Tania Assouline rappelle que ce dernier comité de suivi du Budget participatif du mandat a vocation à dresser un bilan des réalisations et passer en revue les projets de la deuxième édition. Elle suggère de faire perdurer ces réunions de suivi durant le prochain mandat afin de suivre les avancées de la saison 2 et d'échanger en vue du lancement de la saison 3, qui pourra s'enrichir des expériences collectées lors des premières éditions. Les services de la Ville assureront une continuité de l'action publique en lien avec Sylvie Baste.

1. Revue des projets de quartier de la saison 2.....	2
2. Projets de la saison 2 élus à l'échelle de la ville.....	4
3. Nouveaux projets « B » à lancer en 2020.....	5
4. Bilan des réalisations des projets par saison.....	5

Tania Assouline indique qu'à date, 11 projets sur 34 ont d'ores et déjà été réalisés, soit :

- ✓ La végétalisation de la rue Beaumarchais,
- ✓ La place du marché Villiers-Barbusse,
- ✓ Les arbres rue des groseilliers,
- ✓ La place aux piétons rue de Vincennes,
- ✓ Le carrefour boulevard Victor Mercier,
- ✓ Les bancs dans le square patriarche,
- ✓ La végétalisation de la cité de l'espoir,
- ✓ Le triporteur bar à thé (ouvert un dimanche par mois),
- ✓ La rénovation de l'entrée du fait-tout à la Boissière,
- ✓ L'amélioration des écoles Boissière-Fabien (réfection du marquage au sol à l'entrée),
- ✓ Pacifier la rue Salvador Allende à la Boissière,
- ✓ Le city stade des Ruffins
- ✓ La rénovation de la salle de danse aux Morillons.

Sylvie Baste souligne que l'inauguration de la salle de danse aura lieu le 22 avril. Des miroirs et des barres adaptées ont été installés. Le groupe de filles qui a déposé le projet bénéficie en outre de l'accompagnement du centre social.

Tania Assouline rappelle que la Ville a pour objectif de réaliser l'ensemble des projets avant la fin de l'année 2020. Malheureusement, un ou deux projets issus de la saison 1 n'ont pas pu être menés.

Un représentant de conseil de quartier s'enquiert de la date de lancement du prochain Budget participatif.

Tania Assouline répond que dans la mesure où elle ne sera pas réélue, il ne lui appartient pas de décider d'un calendrier à la place des nouveaux élus. Il incombera par ailleurs aux représentants des conseils de quartier de faire en sorte que les conseils de quartier soient partie prenante à l'élaboration du règlement de la prochaine saison. De son côté, elle fera un point avec le nouvel élu à la démocratie locale pour assurer la transmission. Un point a également été mené la semaine passée avec les services de la Ville et les élus concernés pour que chacun dispose du même niveau d'information sur les différents projets.

Une représentante de conseil de quartier demande si les services ont formulé des propositions d'amélioration.

Sylvie Baste répond qu'un travail de préparation, préalable à un temps d'évaluation, est en cours. Ce travail permettra également de concevoir la prochaine édition. Dans ce cadre, des propositions sur le règlement, point par point, seront formulées. Ce travail sera ensuite soumis aux représentants des conseils de quartier.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier. 1

Un représentant de conseil de quartier relève que d'autres villes engagées dans des Budgets participatifs jouissent d'un budget d'investissement au-delà de 5 % sur un an, tandis que Montreuil consacre un budget de 5 % max. S'il se montre favorable à la tenue d'un Budget participatif tous les deux ans, eu égard aux problématiques rencontrées, il jugerait intéressant d'augmenter ce budget.

Tania Assouline indique qu'il serait possible d'augmenter ce budget, néanmoins, la Ville est contrainte à des dépenses obligatoires, qui consomment une grande partie du budget d'investissement. Il s'agira d'un débat pour les élus. Lors du présent mandat, Montreuil a dû mobiliser une part importante de son budget pour la construction et la rénovation d'écoles, la fin du paiement des écoles construites sous l'ancien mandat et par des projets d'envergure comme la place des Ruffins et celle de la République. Pour le prochain mandat, la rénovation de la croix de Chaveau et la construction de nouvelles écoles, en lien avec l'explosion démographique, seront nécessairement engagées. L'augmentation de l'enveloppe du Budget participatif sera fonction des choix politiques de la nouvelle majorité.

Un représentant de conseil de quartier souligne qu'un budget plus élevé induit nécessairement des moyens d'accompagnement plus important.

1. Revue des projets de quartier de la saison 2

- Square église Saint-Pierre — Saint Paul : Tania Assouline indique que le début des travaux est prévu pour mars/avril.

Un représentant de conseil de quartier précise qu'une rencontre s'est tenue avec les porteurs de projets et le conseil de quartier et que tous sont tombés d'accord sur le projet.

Tania Assouline s'en félicite. Elle ajoute que le square sera fermé pendant la durée des travaux. Ce projet devrait être finalisé avant l'été.

- Aire de jeu attenante à la place Rouge : Ce projet, qui devrait être terminé avant le printemps, porte sur la création d'une aire de jeu, accessible à tous, sur un terrain de la copropriété (géré par l'AFUL),
- Agrandissement trottoirs Rue Bara : Ce projet a été reporté en accord avec les porteuses de projet, car des travaux de démolition du foyer sont engagés par les opérateurs. Ces derniers sont censés organiser une réunion avec les riverains pour faire un point sur la rénovation du foyer. Le projet de la rue Bara porte sur la création d'une zone de rencontre. Cette rue a beaucoup souffert de l'insalubrité du foyer, de squatters difficiles à déloger et de l'installation d'une cuisine sauvage.

Une représentante de conseil de quartier demande si cette rénovation fait partie d'un projet plus général.

Tania Assouline répond que la démolition du foyer s'accompagne d'un desserrement du foyer avec la construction de résidences ailleurs. Les Bara de la Boissière seront réintégrés à cet endroit. Ce projet ne pourra vraisemblablement pas être réalisé en 2020.

Un représentant de conseil de quartier s'enquiert de la ligne budgétaire.

Tania Assouline indique que cette ligne peut être reportée et devra être prévue au moment des travaux.

- Dalle Hannah Arendt (au-dessus de Décathlon) : Ce projet a été déposé par des jeunes et l'association de prévention spécialisée éducateur de rue "Rues et Cités et l'association des femmes maliennes". Le projet a une double finalité : le changement du revêtement du city-stade et l'installation de clôtures autour du jardin partagé. Les clôtures seront prochainement posées. De l'autre côté du jardin, un roof top sera installé, dans le cadre d'un droit d'usage de l'espace public délivré par la Ville à une société privée. La dalle va être investie en partie par une activité commerciale (café, restauration) et donc va changer de destination. Une vigilance sera bien évidemment portée sur les horaires d'ouverture du bar. Le bénéficiaire s'engage à assurer les ouvertures et fermetures de la dalle. L'exploitation sera menée pendant une période test.
- Place de la fraternité : L'avancement du projet a été ralenti du fait de la situation des arbres atteints par un champignon sur la place. Deux arbres parmi les six malades ont en définitive été abattus, mais cette décision a pris du temps, le temps nécessaire à un diagnostic supplémentaire pris en charge par les habitants, montreuillois et bagnoletais. La contre-expertise a pointé la nécessité d'abattre deux arbres pour prévenir leur chute. Ce projet d'aménagement de la place avait fait l'objet de deux réunions publiques qui avaient permis de définir un dessin d'aménagement et des choix de mobilier et de jeux pour l'aire. A présent, l'abattage des deux arbres demande à surseoir sur le projet tel que défini lors de la dernière réunion publique et incite à une réflexion qui prendrait en compte à la fois les desiderata émis en compte dans le cadre du budget participatif (place vivante, aire de jeu, jardinières) et la nécessité d'une végétalisation revue à la hausse.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier. 2

Un représentant de conseil de quartier demande si les deux arbres ont été replantés.

Tania Assouline répond par la négative : la replantation nécessite un dessouchage préalable. Elle ajoute que la Ville s'engage par ailleurs, dans le cadre de sa politique de verdissage et de végétalisation de la ville, à replanter deux arbres pour chaque arbre abattu. En ce sens, le budget 2020 qui sera voté en avril prévoit l'inscription d'un budget supplémentaire pour ce projet

Un représentant de conseil de quartier demande si la cause de la maladie des arbres, répandue à Montreuil, est connue.

Tania Assouline indique que les maladies peuvent résulter d'élagages mal pensés. En outre, les arbres tombent malades en milieu urbain.

- Aménagement terrain Pêche-Mêle : Ce terrain est destiné à accueillir en 2030 la station de métro de la ligne 1 prolongée. Dans l'attente, un projet a été déposé pour créer sur ce terrain une aire de jeu originale et rénover le city stade. Une houblonnière serait également installée. Il est également prévu d'expérimenter un barbecue enterré et permanent. Les travaux devraient débuter fin mars ou début avril.

Sylvie Baste ajoute que ce projet est issu de la fusion de plusieurs projets et est porté par une diversité de personnes (amicale de locataires, accompagnateurs de jeunes, etc.).

- Accès piéton écoles Danton : Tania Assouline indique qu'une réunion publique s'est tenue récemment. Elle souligne que la problématique de la forte densité de voitures qui stationnent en tous sens devant l'école ne sera pas totalement réglée malgré les aménagements entrepris.

Sylvie Baste souligne que le projet prévoit d'élargir le parvis de l'école maternelle et de donner plus de place aux piétons. Toutefois, le barriérage initialement envisagé pour empêcher une partie de la circulation risquerait de créer plus d'encombrement. La Ville envisage de procéder à un comptage de la circulation fin mars au niveau de la rue des néfliers, à l'intersection avec la rue Paul Signac. Ce comptage, mais aussi la manière dont les habitants s'approprient l'espace, permettra de confirmer ou d'infirmer la nécessité d'un barriérage, qu'il s'agira le cas échéant de faire gérer par des structures partenaires. La réflexion globale sur la sécurisation des écoles de la Ville doit également être prise en considération dans ce cadre. Les travaux sur le parvis se dérouleront entre début et fin avril ; s'ensuivront les tests avant de décider de la pose du barriérage.

Un représentant de conseil de quartier aurait jugé intéressant d'inclure dans cette réflexion les arceaux à vélo du bout de la rue Danton qui pourraient contribuer à adresser cette problématique.

- Les cocottes du Bel Air : Tania Assouline rappelle que la Ville a octroyé une subvention d'investissement à l'association qui gère le jardin-école pour créer une basse-cour pour les poules.
- Deux toits à vous : Ce projet, situé aux Murs-à-pêches et porté par l'association *Le sens de l'humus*, a pris du retard, car il était nécessaire de le faire valider par les architectes des Bâtiments de France et l'inspection des sites. Le projet contribuera à améliorer la parcelle occupée par l'association. Les travaux débuteront durant l'été.

Sylvie Baste précise que le projet nécessite le dépôt d'une déclaration préalable. Par suite, le service du permis de construire enverra une notification aux Bâtiments de France qui détermineront si les préconisations formulées par l'inspection des sites doivent être suivies. La construction du vestiaire et du local ne touchant pas l'aménagement, les services sont confiants sur la poursuite du projet.

Tania Assouline ajoute que la subvention d'investissement sera votée au Conseil Municipal du mois de juin.

- Au jardin des jeux de Joliot (La Noue) : Le projet porte sur la création d'une aire de jeu et d'assises à proximité des écoles. Le projet s'est révélé difficile, car les directrices d'écoles semblaient notamment craindre des nuisances en l'absence de sécurisation de l'école.

Un représentant de conseil de quartier relève que les écoles seront impactées par le projet de NPNRU.

Tania Assouline le confirme. Toutefois, le projet NPNRU se fera dans un délai relativement long et dans l'attente, il serait intéressant de faire profiter les habitants de l'aire de jeu. Par ailleurs, l'espace de jeu a potentiellement vocation à rester.

Emmanuelle Roggeri souligne qu'une deuxième porte sera installée afin de doter l'école d'une entrée spécifique. Une entrée sera ainsi gérée par la brigade square et parc, tandis que l'entrée dédiée aux écoles maternelle et élémentaire sera gérée par le

gardien. Des barreaux seront en outre posés sur les trois fenêtres en accès sur l'allée en partie rendue publique. Les travaux ont d'ores et déjà débuté.

- À Noue les plats du monde : Tania Assouline indique que le projet est porté par l'association *Femmes du monde en action*, à laquelle une subvention d'investissement a été versée. L'association a trouvé son local et un bail a été signé avec l'OPHLM. Il semble toutefois que le coût de l'installation excède le budget prévisionnel.

Sylvie Baste le confirme. La direction citoyenneté accompagne l'association dans sa recherche de financement. Les projets de solidarité et d'économie sociale et solidaire sont généralement plus complexes.

Un représentant de conseil de quartier juge qu'il aurait sans doute été plus prudent de refuser ce projet.

Tania Assouline fait valoir que cette association existait au préalable et a élaboré un plan de financement. S'il manque du budget pour faire vivre l'animation, le projet n'est néanmoins pas abandonné. La subvention de la Ville portait uniquement sur la rénovation du local. L'association préfère boucler financièrement son projet avant de rénover le local.

- Square Barbara : Emmanuelle Roggeri indique que les tables et les abris seront livrés fin mars pour une installation début avril. Des boîtes à jeu et à livres seront également installées sous les abris. Les plantations d'arbres fruitiers ont d'ores et déjà commencé.
- Des jeux sur la place du Morillon : Tania Assouline précise qu'une réunion publique de présentation a eu lieu. Les travaux ont débuté et devraient être finalisés avant le printemps. Le projet permet de poursuivre l'aménagement de cette place, très fréquentée par les habitants.
- Avenue du Colonel Fabien : Le projet est réalisé, mais n'a malheureusement pas éradiqué la problématique de propreté, même si l'amélioration est perceptible. Il a été demandé au service propreté de porter une attention particulière à cet espace.

Sylvie Baste ajoute que la plantation des arbres pose encore question et que la problématique de cet espace, victime d'incivilités, dépasse le cadre du Budget participatif.

Tania Assouline pointe que le quartier des Ramenas, très limité et très pauvre, reste difficile. Le tramway devrait contribuer à améliorer la situation à terme, mais dans l'immédiat elle reste complexe. La mise en place de la rue en sens unique avec une piste cyclable définitive devrait être confirmée à l'issue du bilan de l'expérimentation. En réponse à un représentant de conseil de quartier, elle précise que les Ramenas sont dotés d'un centre de quartier, mais pas d'un centre social et que le comité des fêtes y est très actif.

- Rue de la Dhuys, on finit ! : Le projet est terminé.

Emmanuelle Roggeri souligne que les services doivent encore procéder aux plantations.

Tania Assouline indique que le projet vise à améliorer le terre-plein central et à rendre la promenade plus agréable. Les commerçants, de moins en moins nombreux, ont dû être déplacés. Ce projet jouxte le square Rosa Parks créé lors de la première édition, qui subit de nombreuses dégradations. La Ville n'a cessé de rénover les barrières, abîmées par les voitures qui rentrent dans le parc. Il s'agirait sans doute de revoir le plan de circulation. En outre, le stationnement gratuit attire les voitures. La réflexion à venir dépassera le cadre du Budget participatif.

2. Projets de la saison 2 élus à l'échelle de la ville

- Projet HAMO Montreuil Vivre Ensemble : Il s'agit d'un projet complexe et énergivore. Les avancées récentes ont été ralenties par des problématiques budgétaires.

Sylvie Baste précise que le projet est reparti. Les *Compagnons bâtisseurs*, associés au projet, avaient annoncé leur défection, en raison de problèmes comptables. Finalement, les *Compagnons bâtisseurs* restent parties prenantes, ce qui s'avère important compte tenu de leur rôle dans le chantier de production. Les *Compagnons bâtisseurs* doivent en effet monter les constructions avant leur installation avec leur équipe de bénévoles et leur matériel, ce qui diminue les coûts. Le projet prévoit la construction de cinq chambres ; trois jeunes migrants seraient accompagnés socialement par l'association *En Temps*, partenaire du projet, et deux services civiques. Un rendez-vous est prévu le vendredi suivant avec le service des permis de construire pour préparer le dépôt du permis à présent que le projet architectural est abouti. Le projet des ateliers de conception s'oriente désormais vers

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier. 4

une structure plus compacte permettant des économies d'énergie et une occupation de l'espace plus optimale au regard de la réglementation.

Une représentante de conseil de quartier souligne que la tranquillité publique aux abords de ce lieu préoccupe la ville. Des mesures ont été prises pour faire diminuer les nuisances.

Tania Assouline plaide que l'aménagement de parcelles abandonnées contribuera à rendre cette rue plus vivante en attendant la ligne de tramway.

En réponse à un représentant de conseil de quartier, elle précise qu'après vérification des plans de travaux, Collectif 14 a confirmé que le passage du tramway n'aura pas d'impact sur ce projet. L'interrogation porte sur la manière dont les habitants vont vivre la rue. Les associations présentes ont la volonté de mettre en place des lieux ouverts sur l'extérieur une fois que les nouveaux résidents seront installés et ainsi redynamiser cet espace.

Une représentante de conseil de quartier observe que les riverains semblaient inquiets, car ils manquaient d'information. Selon elle, il conviendrait de mieux les informer des démarches entreprises.

- L'atelier des femmes : Tania Assouline indique que le chantier est en cours : une dalle a été coulée et les micro-pieux sont plantés. Le projet porte sur la construction d'une maison destinée à accueillir un atelier de bricolage.

Sylvie Baste ajoute que le gros œuvre avancera au printemps.

Tania Assouline précise que les deux projets ville fonctionnent avec une subvention d'investissement versée aux associations portant le projet.

3. Nouveaux projets « B » à lancer en 2020

Tania Assouline précise que pour ces projets, censés être réalisés en 2020, le vote du budget 2020 en CM est nécessaire.

- La cité des petits : Ce projet s'inscrit plus ou moins dans la continuité du terrain rouge. Il s'agit de créer une aire de jeu dans la cité Jean Moulin. Les travaux ne pourront pas être finalisés avant la fin de l'été, mais le seront avant la fin de l'année.
- Du sport au parc Montreau : La livraison du parcours sportif, en remplacement de l'actuel qui apparaît dégradé, est prévue pour le mois de juillet.
- Les petits pots dans les grands (la suite) : Lors du premier Budget participatif, des plantations ont été réalisées dans une rue « dépotoir ». En l'occurrence, le projet vise à embellir la rue sur sa continuité.
- Square de l'amitié (Hilaire Penda) : Ce projet vise la rénovation d'un petit square, qui n'a quasiment plus de jeux, pour la fin de l'année 2020.
- Sentier des messiers : Le projet porte sur des travaux de requalification du sentier. Son contenu doit être précisé avec le porteur
- Sécuriser les abords de l'école Méliès : une réunion organisée au mois d'octobre a permis de poser plusieurs hypothèses d'aménagement et de sécurisation. Il appartiendra aux porteurs du projet et aux riverains de choisir le meilleur scénario.

4. Bilan des réalisations des projets par saison

Tania Assouline rappelle que les projets A sont ceux déjà réalisés ou à réaliser avant l'été, tandis que les projets B feront l'objet de réunions en avril, en vue d'une réalisation avant la fin de l'année 2020 (à l'exception du projet rue Bara, reporté).

Saison 1

Sur les 35 projets élus lors de la première saison, 32 ont été réalisés. Les projets suivants restent à réaliser :

- Place du marché croix de Chaveaux : Les porteuses de projets ne sont plus présentes. Le projet portait essentiellement sur la piétonnisation des abords du marché. Le réaménagement du marché, qui va complètement modifier cette partie du territoire, sera intégré dans la réflexion.
- Les ados profitent de l'espace publique (Place Aimé Césaire) : Le projet avait été reporté en raison du chantier de la tour ALTAÏS, à présent livrée. Une réunion s'est tenue récemment.

Sylvie Baste précise que le compte rendu en cours de finalisation. Lors de cette réunion, la Direction Espace public et mobilité a présenté une étude sur l'aménagement de la place. L'idée serait de préserver une occupation douce en végétalisant, en faisant une place aux vélos et en permettant une appropriation conviviale de l'espace. La possibilité d'installer des agrès derrière la tour a également été évoquée. Ces questions ont été soumises aux porteurs de projets en vue d'un temps de réflexion et d'échanges. Le projet pourrait s'orienter vers une occupation socioculturelle de cet espace.

Un représentant de conseil de quartier ajoute qu'avant la construction de la tour, le conseil de quartier avait plaidé pour une animation à destination des jeunes. Or, depuis la livraison de la tour, la rue est devenue plus passante et des espaces pour les jeunes ont été créés vers la place Paul Langevin. Par conséquent, le conseil de quartier réfléchit à réorienter ce projet vers un espace dédié à des manifestations sportives ou culturelles. Il a également été envisagé de créer des points de fraîcheur (espace Canopée). Medy Sejai doit étudier les diverses propositions émises (éolienne, statues mobiles, bar adossé au parking par exemple).

Une représentante de conseil de quartier observe que ce projet pourrait faire l'objet d'un prolongement ultérieur.

- Théâtre de marionnettes : Tania Assouline pointe que la réalisation de ce projet est fortement compromise. Le projet avait été élu et le lieu, près du square Hilaire Penda, identifié. Les ateliers municipaux sont prêts à proposer des plans, mais le porteur de projets ne se prononce pas quant à la signature d'une convention de partenariat avec la Ville qui n'aménagera pas cet espace sans la certitude de pouvoir effectivement proposer du théâtre.

Une représentante de conseil de quartier évoque de nombreuses problématiques à traiter (entrée payante ou non, sécurité, etc.) avant de pouvoir identifier des associations intéressées pour reprendre le projet.

Tania Assouline répond que l'aspect de la gratuité n'a pas été abordé lors des discussions. Elle ne juge pas gênant de fixer un tarif, notamment afin de rémunérer les artistes. En revanche, le règlement du Budget participatif interdit les projets à but lucratif.

Saison 2

Tania Assouline indique que 60 % des projets seront réalisés d'ici le printemps, et les autres en fin d'année. Il s'agirait de tenir ce calendrier. Elle invite les conseils de quartier à se poser en garants sur ces réalisations.

Un représentant de conseil de quartier avance que les relations avec les associations devront sans doute être précisées le prochain règlement pour éviter certaines dérives.

Tania Assouline en convient. Il lui semblerait également important d'apporter des précisions sur la nature des projets, comme le fait que les projets d'entretiens ne relèvent pas du Budget participatif.

Un représentant de conseil de quartier s'enquiert de l'enveloppe minimale du Budget participatif.

Tania Assouline répond qu'aucune enveloppe minimale n'est fixée, mais que l'enveloppe maximale s'élevait à 178 000 euros par quartier (limitée à 175 000 euros par projet dans chaque quartier) et 500 000 euros pour la ville.

Une représentante de conseil de quartier juge problématique de verser des subventions aux associations, car cela pose la question de l'intérêt général ou de l'amélioration du projet associatif.

Tania Assouline plaide que le recours aux associations allège la gestion de la Ville. Elle admet qu'il conviendrait sans doute d'affiner la notion d'intérêt général.

En réponse à un représentant de conseil de quartier, Tania Assouline indique que le square Clara Zedkine, élu en saison 1, a été livré, mais a malheureusement été dégradé. Elle rappelle qu'une fois réalisés, les projets sont gérés par les services de la ville. Elle ajoute que des panneaux portant la mention « issu du Budget participatif » sont apposés au fur et à mesure des réalisations.

Un représentant de conseil de quartier jugerait pertinent de communiquer auprès des habitants sur la réalisation des projets.

Tania Assouline répond que la Ville a tenté d'organiser des inaugurations dans la mesure du possible. Elle prend néanmoins note de cette remarque.

La séance est levée à 20 h 04

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier. 6